



LE HARCÈLEMENT : SENSIBILISATION, PRÉVENTION, ACTIONS EN HCR



LA FORMATION

Cette formation vise à sensibiliser les professionnels de l'Hôtellerie-Café-Restaurant (HCR) aux différentes formes de harcèlement (moral, sexuel, agissements sexistes) et à leurs conséquences.

Elle apporte des repères concrets sur les obligations légales, les risques psychosociaux et les sanctions encourues.

Un volet prévention détaille le rôle des acteurs clés : direction, managers, collaborateurs, représentants du personnel, médecine du travail et inspection du travail.

La partie actions propose des méthodes d'enquête, des réponses adaptées et l'intégration dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Enfin, des ateliers pratiques permettent d'apprendre à mener une enquête impartiale et à renforcer les mesures de prévention dans l'entreprise.



LES OBJECTIFS

Cette formation permet de comprendre la notion de harcèlement, de connaître le cadre légal, les mesures de préventions et les modes d'actions afin de prévenir et lutter contre les cas de harcèlement, moral, sexuel et d'agissements sexistes dans un établissement HCR.



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

OUTILS

- Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint
- Support de cours

MÉTHODE

Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges avec les stagiaires et des mises en situation via des cas pratiques.

PROFIL FORMATEUR

Tous les formateurs répondent aux exigences des cahiers des charges dont l'expérience professionnelle et les diplômes ont été validés.

LE LIEU

La formation se déroulera en présentiel à Saint-Barthélemy ou en distanciel

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
57 chemin des Sables - Saint Jean
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
formation@cemstbarth.com
www.cemstbarth.com

Siret : 130 004 708 00033
N° d'activité: 95 9700165497



PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics d'un établissement HCR : Direction, manager, collaborateur, représentant du personnel.

PRÉ REQUIS

Maîtriser à l'oral et à l'écrit le français.

DURÉE

Il s'agit d'une formation
d'une demi-journée, soit 3h30.



PROGRAMME

MODULE 1 : SENSIBILISATION

- Comprendre la notion de harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes
- Exemples de harcèlements
- Harcèlement et risques psycho sociaux
- Les sanctions civiles et pénales
- Le profil du harceleur / de la harceuse

MODULE 2 : PRÉVENTION

- Le rôle des acteurs aux situations de harcèlement
- La Direction
- Le manager
 - Le collaborateur victime
 - Le collaborateur aidant
 - Les représentants du personnel
 - La Médecine du travail
 - L'inspection du Travail
 - Le référent
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

MODULE 3 : ACTIONS

- Comment prévenir des situations de harcèlement ?
- La sanction
- Comment mener une enquête
- Que dire ? Que faire ?
- Les règles de base du savoir vivre au travail : le respect, l'acceptation de la différence, la politesse

ATELIER 1

Comment mener une enquête impartiale, recueillir des témoignages, poser les questions de manière factuelle.

ATELIER 2

Les mesures de préventions à compléter et à suivre dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Le formateur interrogera oralement les stagiaires, tout au long de la formation pour vérifier la bonne compréhension.



FINALITÉ

- Attestation de fin de formation

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

La formation de vos projets commence ici....

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches.

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap.
Veuillez contacter la référente handicap Alexia Louis au
05 90 27 12 55 ou par mail à : alexia.louis@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS
À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR
LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM